

Méditerranée : une Union bien fragile¹

Même si la France a dû revoir à la baisse les ambitions méditerranéennes de son président, celui-ci n'en a pas réussi à rassembler la plupart des responsables politiques des deux rives à Paris. Mais comment faire pour éviter que l'Union pour la Méditerranée s'ensable comme a échoué le processus de Barcelone dont elle a pris le relais ?

Qui ne rêverait d'une Méditerranée qui serait, enfin, cette *mare nostrum* à nous tous ? Autour de laquelle, enfin, après des millénaires de conflits, règnerait enfin la paix entre des Etats réconciliés ? Entre des peuples copropriétaires d'un destin et d'un espace communs où toutes et tous iraient et viendraient vivre librement leur destin, de Barcelone au Caire et de Gaza à Marseille ? Un rêve...

Il s'est trouvé pourtant un homme pour le mettre en paroles et musique. Le 12 février 2007, le poète lance : « *La Méditerranée est pour nous tous un souvenir d'enfance où se mélangent des dieux de l'Égypte et de la Grèce, des chevaliers de croisades, de vieux temples en ruine, des sensations de chaleur sèche, de joie de vivre, des tragédies terribles pleines de sang et de fureur...* » Ce Sophocle contemporain ? Nicolas Sarkozy, candidat à ce moment à la présidence de la France, et qui ne doute pas un instant de la hauteur de son destin. Qui se donne donc un objectif à la mesure de son ambition avec son projet d'Union méditerranéenne. Une idée qui va faire naufrage. Mais tout à ses rêves, le futur élu ne veut pas voir les rochers qui parsèmeront sa route. Ulysse des temps modernes, il estime que les obstacles n'existent que pour être dépassés.

Pourtant, le lyrisme amphigourique ne fait pas un grand dessein. Une fois élu, Sarko devra bien le constater. L'idée, répétons-le, était pourtant belle : rompre avec « *cette violence archaïque que le long travail des civilisations n'a pas réussi à éteindre* » promettait l'histriion élyséen. La superbe affaire ! Sauf que, derrière ce salmigondis se dissimulait mal l'agenda caché du président mégalomane. Relancer l'idée, présente de façon centrale au cœur d'un processus lancé en 1995 à Barcelone, d'un grand marché méditerranéen favorable surtout aux entreprises du Nord. Essayer de calmer les ardeurs intégratives d'une Turquie que Sarkozy ne veut pas voir dans notre très chrétienne Union européenne. Appâter les Etats arabes, échaudés par le soutien de la France sarkozienne à Israël et à sa politique. Le tout sous le signe du *big business* et dans le plus grand mépris des droits de l'homme... « *En caricaturant volontairement les régimes en place et 'les talibans' du Maghreb', en s'affichant avec le président libyen, en ouvrant ostensiblement les bras au président syrien, il légitime les politiques de restriction des droits humains (...). Les premières victimes de cette pression autoritaires ne sont pas d'hypothétiques talibans, mais bien les sociétés civiles méditerranéennes* »², constatent l'historien Espanol et l'eurodéputée socialiste Béatrice Patrie. Mais tout cela ne reste-t-il pas dans une certaine ligne européenne ?

Sarko décolle

Sauf que le petit Nicolas a franchi une ligne rouge en prétendant faire de toute cette entreprise « *sa chose à lui. Oui, à lui, la Méditerranée et son pilotage ; à lui, la Méditerranée entreprise ; à lui, la*

¹ Analyse parue dans le N° 346 du *Journal du mardi*, 5 août 2008.

² « Union pour la Méditerranée, étrange projet ». *Libération*, le 26 juin 2008.

Méditerranée concurrence »³. Et qu'au passage, le président en exercice de l'Union européenne considère celle-ci comme parfaitement extérieure à son grand œuvre. « *L'Union aura un Conseil de la Méditerranée comme l'Europe, son Conseil de l'Europe* » dit-il. En clair, l'Union pour la Méditerranée est appelée à vivre une vie distincte de celle de l'Union Européenne, celle-ci étant toutefois appelée à passer à la caisse. Une fois de plus, Sarko a décollé des flots en passant la surmultipliée. Et là, c'en est trop. Les mises en garde des grandes capitales européennes, d'abord Madrid et Rome, se succèdent. Et tombent dans l'oreille d'un sourd. Jusqu'à ce qu'en mars 2008, la chancelière allemande – avec l'appui de la Commission européenne - mette les points sur les « i ». Recalibre au canon de marine la vision de Sarkozy et impose la mise sous tutelle de Bruxelles de tout le processus.

Début juillet, des responsables des différents pays concernés se retrouvaient à Bruxelles pour préparer la grand messe prévue pour le 13 à Paris. Obligée de recadrer ses ambitions, la France a admis un nouvel intitulé : Union pour la Méditerranée (UPM), désormais flanqué de «Partenariat de Barcelone » pour bien indiquer que le président français n'est plus le « *primus inter pares* » dans tout ce laborieux montage à l'avenir incertain.

L'impasse proche-orientale

Nicolas Sarkozy peut certes se poser pour un temps en « faiseur de paix ». Il s'enorgueillit d'avoir réintégré la Syrie dans le jeu diplomatique et obtenu de celle-ci la promesse de nouer des relations diplomatiques avec le Liban et de mener une mission de bons offices à Téhéran sur le nucléaire iranien. D'avoir réuni, le temps d'un entretien dans sa capitale, le Premier ministre israélien et le président de l'Autorité palestinienne. Mais les choses ont-elles bougé pour autant ?

Concernant les relations israélo-palestiniennes, une des clés essentielles pour toute véritable politique de détente autour de la mer commune, la diplomatie française a pu mesurer l'âpreté de la route. Il n'y a pas eu de déclaration commune. « *Au dernier moment, nous avons échoué* », a regretté Bernard Kouchner, sans plus de précision. Chacun a pu observer que la déclaration finale des 43 chefs d'États ne mentionne même pas le droit des Palestiniens à un État, se bornant à soutenir le processus de paix, conformément au processus d'Annapolis. Et quand Nicolas Sarkozy, qui se dit « l'ami » d'Israël et des Palestiniens, ne mentionne même pas dans son intervention le fait que la Cisjordanie est occupée, que la répression se poursuit sous diverses formes ou qu'il ne suggère même pas la levée du blocus de Gaza, Ehoud Olmert et les faucons israéliens n'ont aucune raison de se presser pour conclure une paix.

L'échec de Barcelone

Là n'était d'ailleurs pas l'essentiel. Comme dit plus haut, le Processus de Barcelone (dit Euromed) a désormais pris un autre nom. Pour quoi faire ? Le maître-mot de l'Union européenne reste « libre-échange » entre les deux rives de la grande mer. L'UPM, en l'état, doit s'étendre jusqu'en 2010 avec quelques projets sur la table : luttés contre les aléas climatiques, dépollution de la Méditerranée, agroalimentaire, développement de l'énergie solaire, éducations et échanges culturels... Cette Union « *repose sur un principe : combler le fossé entre un Nord plutôt riche et un bassin méditerranéen beaucoup plus pauvre. Et un but : rétablir l'équilibre en assurant un espace de paix et de sécurité, améliorer le dialogue entre les deux rives* » a affirmé un des sherpas de Sarkozy. Tels étaient déjà les vœux exprimés en 1995. Mais pour le professeur Bertrand Hervieu, secrétaire général du Centre international d'études agronomiques, basé à Paris, « *Au lieu de réduire le déficit entre pays du Sud,*

³ « Le naufrage de l'Union pour la Méditerranée ». Marianne, n° daté du 5 au 11 juillet 2008.

l'ancien Processus de Barcelone a eu des effets catastrophiques. L'Europe espérait que l'émergence de classes moyennes allait enrichir et favoriser le développement de l'économie locale. C'est en fait l'importation de produits manufacturés venant du Nord qui a primé. Du coup, les supermarchés ont fleuri dans les plus grandes villes du Maghreb, détruisant les investissements à long terme de type céréaliers au profit de minuscules entreprises de fruits et d'agrumes peu profitables car facilement délocalisables !».

Pour Béatrice Patrie, en tout cas, « *Les résultats du partenariat Euromed ont été largement insuffisants. Aussi bien dans ses aspects politiques (développement de la démocratie, respect des droits de l'homme) qu'économiques (zone de libre-échange euro-méditerranée) ou sociaux et culturels (dialogue des cultures), le bilan du processus de Barcelone est très éloigné des espoirs qu'il avait suscités lors de son lancement.* »

Georges Corm, spécialiste du Moyen-Orient et de la Méditerranée et ancien ministre des Finances du Liban durant les années 1990, en a rappelé utilement l'origine. Réduits à un rôle d'appui à la politique américaine dans la région, l'Union européenne se replie sur le contrôle des migrations et la libéralisation des échanges dans la zone. « *L'objectif est clair : faire converger les deux rives de la Méditerranée autour d'institutions homogènes qui établissent l'économie de marché, la libre échange (sauf pour les produits agricoles de la rive sud) et la libre circulation des capitaux (mais non des êtres humains) la gestion rigoureuse des finances publiques, l'indépendance de la banque centrale et l'orthodoxie dans la gestion monétaires.* »⁴ Bref, imposer les doctrines ultralibérales. Si celles-ci s'imposent largement, pour le reste, le processus de Barcelone « *n'a atteint ni l'objectif d'un apaisement des conflits, ni celui d'une normalisation entre Israël et ses voisins, clé d'une intégration de l'Etat juif dans son environnement méditerranéen* » conclut George Corm.

L'UPM peut-elle mieux répondre aux attentes ? Selon ses promoteurs, un de ses atouts serait la mise en œuvre de projets concrets capables d'emporter l'adhésion des peuples. En fait, elle relance des programmes déjà en cours : dépollution de la mer Méditerranée, autoroutes maritimes, système méditerranéen de protection civile, coopération dans le domaine de la recherche. Seuls le plan de développement de panneaux solaires et la mise en place d'instruments financiers de soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) apparaissent comme neufs.

Au-delà du slogan ?

Le projet phare de la dépollution de la Grande Bleue, jugé pierre angulaire de l'UPM de par la nécessité d'associer tous les acteurs méditerranéens n'est que la continuation du plan « Horizon 2020 » lancé en 2005 lors du sommet du 10e anniversaire du processus de Barcelone. Selon une estimation ce programme devrait coûter 2 milliards d'euros, et il n'a pas avancé, faute de fonds disponibles. De la même manière, le programme de protection civile ou d'autoroutes de la mer continueront à butter sur la question du financement, essentiellement européen. Et comme l'a cruellement noté le président algérien Abdelaziz Bouteflika, « *ayant bouclé ses équilibres financiers jusqu'en 2013, l'Union européenne ne prévoit pas, à court terme, d'engagements financiers importants. Cette attitude n'est pas sans susciter des interrogations légitimes sur la volonté réelle de l'UE de contribuer de manière décisive à la mise à niveau des pays de la rive sud de la Méditerranée.* »

⁴ « Foire d'empoigne autour de la Méditerranée », Le Monde diplomatique, juillet 2008.

Au vu du caractère libéral des organismes internationaux et des investisseurs privés sollicités, il y a fort à parier que le projet de l'UPM en reste à l'objectif principal du processus de Barcelone, à savoir la création d'un espace de libre-échange (Le groupe Suez, qui se présente comme « un acteur de premier plan » en Méditerranée et affiche un chiffre d'affaires de 16 milliards d'euros dans la région... a déjà exprimé son grand intérêt pour le projet). Dans ce cadre, une union à égalité de droits des deux rives de la Méditerranée apparaît comme un leurre mais les grands groupes transnationaux se pourlèchent déjà les babines.

Au demeurant, rapprocher les deux rives de la Méditerranée apparaîtrait comme un insupportable slogan si on ne remettait pas en cause l'Europe forteresse, dont la présidence française de l'UE veut renforcer les remparts.⁵ Immigration choisie, durcissement des conditions de rétention et des interdictions de séjour. La multiplication des mesures répressives, s'ajoutant à l'insuffisance des efforts en matière de coopération pour le développement en Afrique, risque d'avoir comme conséquences une augmentation des tentatives désespérées, et la Méditerranée continuera de charrier des corps sans vie sur les plages européennes.

Parlons immigration

Le Parlement de Strasbourg a adopté, le 18 juin dernier, la « directive de la honte », qui autorise les États européens à détenir jusqu'à dix-huit mois un immigré au seul motif qu'il réside de manière irrégulière sur leur territoire. Dans la foulée, un « pacte sur l'immigration et l'asile », enfanté par Nicolas Sarkozy, vise notamment à officialiser à l'échelle européenne la « politique d'immigration choisie », « en fonction des besoins du marché du travail ». L'immigration familiale doit être « mieux régulée ». Ce document, adopté par les ministres de l'Intérieur de l'UE le 7 juillet, prévoit une limitation des régularisations, et érige en principe les reconduites à la frontière. Par ailleurs, le rôle de l'agence Frontex qui contrôle les frontières de l'Union européenne doit être renforcé.

Cette restriction du droit d'asile en vigueur ces dernières années conduit de nombreux ressortissants de pays africains à rejoindre l'UE en rémunérant des passeurs, au péril de leur vie. Selon l'ONG Fortress Europe, au cours du seul mois de juin, 185 personnes ont trouvé la mort au large des côtes européennes. Au total, ce sont plusieurs milliers de réfugiés qui perdent la vie tous les ans dans la mer Méditerranée.

Pourtant, seule une minorité des réfugiés parviennent en Europe. Le rapport 2007 du Haut Commissariat aux réfugiés (HCR), publié en juin dernier, établit que 80 % des réfugiés restent dans leur région d'origine et que 83 % des réfugiés africains restent sur le continent. Le premier pays d'accueil est le Pakistan, loin devant avec 2,3 millions de réfugiés. La Syrie étant deuxième avec 1,5 million. Le premier pays européen est l'Allemagne, en quatrième position, avec 578 900 réfugiés. Le Royaume-Uni, deuxième pays européen en termes d'accueil, n'est que 8e avec 300 000 réfugiés.

⁵ Lire aussi : « Directive retour ou l'Europe de la honte » <http://www.acjj.be/015directiveretour.pdf>.